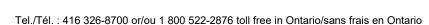
Alcool and Gaming Commission of Ontario Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East Suite 200 Toronto (Ontario) M2N 0A4 90, avenue Sheppard Est

Bureau 200

Toronto (Ontario) M2N 0A4





Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Mohawk		Car	mpbellville		
Date	Samedi 10	Samedi 10 octobre 2020		ure de 19 h 00 part		
Conditions Courses 1 à 12 : Dégagé (Temp : 12 °C) météorologiques						
État de la piste	Courses 1	Courses 1 à 12 : Rapide				
Nombre de courses	12	Nombre de courses de qualification		mbre total 149 scriptions		
Total des paris \$2,444,609 mutuels						
Contact vétérinair e	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant		

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
McKay, Rob	Miller, Tom	Hughes, Larry

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Finales – Ontario Sires Stakes-Grassroots – Divisions pour chevaux de 2 et 3 ans.

Jody Jamieson est coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.05.01 (e) (Permettre à un autre cheval de passer inutilement vers l'intérieur ou commettre tout autre acte permettant à un cheval d'améliorer sa position.), lorsqu'il menait le cheval "Massive Flirt", dans la Course 10, le 6 octobre 2020.

Sanction pécuniaire de \$200.

Décision #1087638.

Tony O'Sullivan est coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.25. Défaut de signaler un changement d'équipement effectué sans permission pour le cheval, "Back In The Game", dans la Course 11, le 9 octobre.

Sanction pécuniaire de \$200.

Décision #1087674.

Course 1 – Trevor Henry est coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.05.01 (e) (Permettre à un autre cheval de passer inutilement vers l'intérieur ou

commettre tout autre acte permettant à un cheval d'améliorer sa position.), lorsqu'il menait le cheval "Sams A Champ".

Sanction pécuniaire de \$200.

Décision #1087623.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Des interférences ont été signalées pour le #9, "A Blue Blood", (Doug McNair), et pour le #10, "Movin To The Top", (Bruce Richardson). Le #2, "Mag N Lady", (Louis Roy), arrivé en 9^e position, a été placé en 10^e position pour avoir causé une interférence au début du dernier droit. Il a été placé sur la liste de vétérinaires à court terme (maladie) par le vétérinaire de la CAJO.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Travis Cullen est coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.05.01 (e) (Permettre à un autre cheval de passer inutilement vers l'intérieur ou commettre tout autre acte permettant à un cheval d'améliorer sa position.), lorsqu'il menait le cheval "Ourlittlemiracle".

Sanction pécuniaire de \$200.

Décision #1087650.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 - Rien à signaler.

Course 12 – Rien à signaler.